

THEATRE

Martine Corriveau



Conteurs demandés pour la survie du théâtre québécois

Après nous être, depuis deux ou trois ans, gargarisés et laissés encenser par tous ceux qui vantaient la créativité des Québécois au théâtre, il est temps, je crois, de revenir les deux pieds sur terre et de se remettre au travail. Parce que notre réputation risque de prendre un sérieux coup de matraque au cours des prochaines années, si l'on ne cesse pas de se regarder le nombril.

Le Jeune théâtre, c'est formidable, parce que des jeunes gens qui ont choisi l'art dramatique comme moyen d'expression, y font des expériences et de la recherche. Il ne faudrait cependant pas s'imaginer que c'est suffisant. Pour avoir vu quelques groupes au travail depuis quelques semaines, je suis de plus en plus convaincue qu'il faudra à ces équipes de recherche et d'expérimentation, le coup de main d'auteurs capables d'articuler une pensée à peine exprimée par des techniciens de l'expression.

On ne s'attarde pas longtemps devant un spectacle où il faut chercher le fil conducteur et essayer de comprendre ce qui est dit derrière les masques et les jeux. On est d'abord étonné, amusé, intrigué et, si ça dure trop longtemps, on finira par être agacé. Parce que les bonnes intentions ne suffisent pas.

Pour moi, on n'a aucune raison de perdre son temps à jouer des pièces étrangères dont les sujets nous sont étrangers et le langage, parfois difficile d'accès. Mais on n'a pas plus raison de jouer les missionnaires ou les prédicateurs. Il y a certes tout un travail de conscientisation à accomplir chez nous et la plupart des moyens de diffusion font ce qu'ils peuvent pour empêcher, inconsciemment voudrions-nous croire, la prise de conscience qui pourrait s'avérer en fin de compte, dangereuse pour le système qui profite des appétits qu'il entretient.

On risque maintenant de perdre toutes les chances que l'on pourrait avoir de l'exprimer, son message, si l'on ne prend pas les moyens de se faire comprendre par tout le monde. Le spectateur moyen, qu'on le recrute dans la rue, dans son village, ou à la ville, là où il flâne, est naturellement paresseux. S'il est toujours prêt à s'amuser, il l'est moins à subir des sermons.

Ce qu'il faut au Jeune comme au Moins jeune théâtre d'ici, ce sont des conteurs qui parlent notre langage et savent l'écrire. Des conteurs qui prendront les bonnes intentions à peine exprimées par les techniciens et les

minuit, au Palais Montcalm. Les comédiens dont on retiendra les noms pourraient être engagés pour les productions prévues pendant la première partie de la saison, tant au théâtre pour enfants que dans les deux autres pièces prévues au calendrier.

De plus, le Centre national des arts, à Ottawa, tient également des auditions pour sa troupe francophone de tournée, l'Hexagone, qui jouera deux pièces, entre la fin d'octobre et la mi-janvier, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Là, les auditions pour les candidats vivant à l'extérieur d'Ottawa ont lieu, jeudi, à partir de 19h30, à la salle C.

Le Parminou en voyage

La troupe de théâtre Parminou que l'on a pu voir au cours de la fin de semaine à Sainte-Foy et hier après-midi au Musée, joue aujourd'hui à Saint-Martin de Beauce et sera, demain, à Saint-Georges-Ouest, où on présentera le spectacle pour enfants "Ca va chauffer" à 14h30 à la salle de l'OTJ s'il pleuvait, et "La grand'langue", spectacle destiné aux adultes, au parc des Sept Chutes, à 20h30 (s'il pleut, à l'école de la Trinité). La troupe sera, vendredi matin, au centre sportif de Saint-Georges-Est pour un spectacle pour enfants à 10h00, puis elle rentrera à Québec pour permettre aux finissants du Conservatoire d'art dramatique de Québec qui en font partie de boucler leurs



Le Circuit temporaire dans "Histoires vécues".

valises. C'est en effet dimanche qu'ils partent pour la France où ils vont participer au Festival d'Avignon.

Le Circuit au Festival

Pendant ce temps, le Circuit temporaire, la troupe "semi-professionnelle" de Lévis, continue de travailler à Québec, participant aux activités du Festival d'été. L'équipe fait relâche aujourd'hui avant d'entreprendre les trois grosses journées que seront jeudi, vendredi et samedi.

Jeudi midi, au Pigeonnier du Parlement, à 12h30, la



Michel Gariépy (la pucelle) en dangereuse position dans les bras d'un prétendant brûlant d'amour, Pierre Héral (Aristide).

troupe présente "Ni queue, ni tête". En soirée, à l'Institut canadien, à 20h30, c'est une comédie western caricaturée de René Obaldia, "Du vent dans les branches de sassafras" que les comédiens jouent. Vendredi midi, ils seront à place Royale et reprendront, en soirée, à l'Institut canadien alors que samedi après-midi, à 16h00, dans la cour du Musée, la troupe présente ses marionnettes. Ils rejoueront en soirée à

RESTAURANT FRONTENAC INC.
38, rue St-Louis

SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS LE FRONTENAC, SACHEZ QUE...

Tous les jours, le Chef et ses marmittons mijotent petits et grands plats avec art pour satisfaire l'appétit des gourmets et gourmands. Sachez qu'un dîner charmant vous accueille et vous met en appétit... Les mots ne suffisent pas, venez voir, venez goûter!

Pour réservations: 692-0341

20h30 "Les branches de sassafras" à l'Institut canadien, de même que dimanche soir.

Et chez les autres

Enfin, dans les théâtres d'été de la région, les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Si vous voulez aller à la Fenière en fin de semaine, il faut vous y prendre à l'avance et réserver vos sièges. "La pucelle d'Auteuil" attire beaucoup les curieux qui viennent applaudir le numéro de Michel Gariépy transformé en femme, par mesure de sécurité, et qui découvrent par la même occasion des jeunes comédiens doués.

Le même avertissement vaut si vous projetez de vous rendre à Trois-Rivières, au théâtre des Marguerites. Là, la salle se remplit même le vendredi soir, mais on joue deux fois le samedi, ce qui pourrait vous donner une chance. "Quand épouserez-vous ma femme?" met en vedette Guy Provost, Mariette Duval, Janine Sutto et Ronald France. Aux "Marguerites", on fait relâche les dimanche et lundi soir.

J'allais oublier le Théâtre de l'Île, à Saint-Pierre d'Orléans, où, après avoir reçu vendredi soir (le 12) Léo Ferré, on commencera mardi le 16, les représentations de la revue de Raymond Lévesque, "Tharèse", avec Denise Guenette, Réjean Roy et Raymond Lévesque.

Chez les Anglais de Québec, les représentations de "Burning Man" ont lieu les soirs pairs (ce soir, vendredi...) et celles de "Frontenac Review", les soirs impairs. On fait relâche les dimanche et lundi soir.

Dans notre cahier de la fin de semaine, nous vous parlerons des théâtres d'été des Cantons de l'Est, de la Marjolaine, à Eastman, au Festival de Lennoxville, en passant par l'Atelier, à Sherbrooke.

DECISION

AVIS PUBLIC
Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 27 juin 1974.

Décision CRTC 74-173 RADISSON (QUE.)

Demande présentée par la Société Radio-Canada en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue française à Radisson (Qué.) pour retrançer les émissions du réseau français MA de Radio-Canada sur la fréquence 100.1 MHz avec une puissance apparente rayonnée de 370 watts, antenne directionnelle.

Décision CRTC 74-174 RADISSON (QUE.)

Demande présentée par la Société Radio-Canada en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue française à Radisson (Qué.) pour diffuser les émissions du réseau de Radio-Canada reçues par micro-ondes de la station réceptrice de télécommunications par satellite de Fort George (Qué.) au canal B, avec une puissance de 180 watts, antenne directionnelle.

Décision: **APPROUVEE.**
Le Conseil accorde des licences expirant le 31 mars 1978 aux conditions qui y sont spécifiées.

Le Conseil a reçu une intervention de la bande de Fort George au sujet des services de radiodiffusion dans le Nord du Québec. Le Conseil désire réitérer qu'il est prêt à prendre une décision à l'égard des trois demandes de la Société Radio-Canada pour des licences de radiodiffusion concernant les stations de langues française et anglaise à Fort Chimo, Fort George et Poste de la Baleine situés dans le Nord du Québec. Ces décisions sont assujetties à la condition que la Société Radio-Canada trouve avec l'Association des fruits du Nord du Québec le moyen de diffuser un pourcentage d'émissions de langues aborigènes par l'entremise de ces entreprises de radiodiffusion. Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 28 juin 1974.

Décision CRTC 74-179 TERREBONNE (QUE.)

Demande présentée par Yvon Durette, représentant une société à constituer en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Terrebonne (Qué.).

Décision: **APPROUVEE EN PARTIE.**
Le Conseil accorde une licence expirant le 31 mars 1976 à Yvon Durette, représentant une société à constituer aux conditions qui sont spécifiées dans la licence afin de desservir Terrebonne (Qué.). Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement de cette licence en même temps que le renouvellement d'autres licences de la région.

Le Conseil a pris note des intentions du titulaire de licence de soumettre une demande afin de desservir Lachenaie (Qué.) où le développement domiciliaire de ce territoire deviendra significatif.

La distribution des stations de télévision locales sur les canaux proposés par le requérant n'est pas conforme avec les politiques du Conseil et pourrait être la cause de difficultés techniques. Le titulaire de licence est requis de consulter le Ministère fédéral des Communications et de déposer une cédule révisée de distribution sans délai pour considération par le Conseil.

A l'audience publique, le titulaire de licence a accepté de soumettre une demande pour la réception et la distribution des stations de Radio-Québec et Télé-Inter Cité dès qu'elles seront offertes.

La réception et la distribution des stations MF locales dans la bande MF est **APPROUVEE.**

La distribution de CKMG-FM, Montréal dans la bande VHF est **REFUSEE.** Le Conseil ne croit pas que la pratique de distribuer des signaux MF dans la bande VHF soit souhaitable.

Le Conseil **APPROUVE** l'établissement d'un canal de programmation locale. Les frais d'installation de \$15 et le tarif mensuel de \$4.85 sont **APPROUVEES.**

Décision CRTC 74-180 ST-JEROME, LAFONTAINE ET ST-ANTOINE (QUE.)

Demande présentée par Vidéotron Ltée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de télévision par câble qui couvre St-Jérôme, Lafontaine et St-Antoine (Qué.) afin de:

- a) ajouter le service de changeur de fréquence, bande moyenne et bande supérieure;
- b) ajouter la réception et la distribution de: la station de télévision projetée (troisième service de langue française) de Montréal (Qué.) au canal C; la station de télévision autorisée (affiliée au réseau de Radio-Canada) de Sherbrooke (Qué.) au canal D; la station de télévision projetée (Radio-Québec) de Montréal (Qué.) au canal E; émissions d'origine locale aux canaux G, H, I, M, N, O, P, R et T; émissions éducatives aux canaux Q, S et F; émissions d'origine locale (faites vos enveloppes par fil) aux canaux U, V et W;
- c) porter le tarif mensuel du service de \$4.75 à \$7.

Décision: **APPROUVEE EN PARTIE.**

La partie de la demande concernant l'implantation d'un service de canaux supplémentaires en utilisant un changeur de fréquence est **APPROUVEE** à la condition que le titulaire de licence communique au Conseil tous les renseignements concernant les types de changeurs de fréquence offerts ou à l'étude. Ces tarifs ne devront pas excéder \$1.25 par abonné par mois. Le Conseil **APPROUVE** la réception et la distribution des stations de télévision proposées à la condition que les stations de télévision de Radio-Québec et Télé-Inter Cité soient offertes sur des canaux libres de toute interférence sur le service de base.

La partie de la demande concernant la distribution d'émissions éducatives aux canaux Q, S et F, est **APPROUVEE.**

Par sa décision CRTC 72-62, le Conseil avait déjà autorisé la création d'un canal réservé aux émissions locales. Dans sa nouvelle demande le titulaire de licence fait part au Conseil de son intention de mettre à la disposition de la communauté un second canal réservé aux émissions locales, le canal G. Lors de l'audience, le Conseil a entendu les représentations des citoyens de St-Jérôme souhaitant l'établissement d'une station de télévision éducative et communautaire dans cette localité. Le Conseil reconnaît les vues des intervenants concernant la difficulté de stimuler la participation de la population à celle-ci est divisée. En conséquence, le Conseil, tout en **APPROUVANT** l'allocation de ces canaux réservés aux émissions locales, s'attend à ce que le titulaire de licence poursuive des études afin de déterminer le moment le mieux approprié lui permettant d'obtenir la coopération des groupements locaux.

La partie de la demande concernant la distribution d'émissions d'origine locale à des canaux des bandes moyenne et supérieure, soit les canaux H, I, M, N, O, P, R et T, est **DIFFEREE.** Le Conseil recommande que le titulaire de licence a alloué toutes les recettes provenant du nouveau service de canaux supplémentaires aux canaux réservés soit à la programmation locale, soit à la programmation d'origine locale. Le Conseil s'attend à ce que le titulaire de licence soumette des informations quant à la nature et au contenu de la programmation d'origine locale et indique comment seront répartis les fonds alloués à une telle programmation.

La partie de la demande en vue d'établir un service de location sur les canaux U, V et W (faites vos enveloppes par fil) est **DIFFEREE.** Le Conseil **APPROUVE** l'augmentation du tarif mensuel de \$4.75 jusqu'à un maximum de \$7.

Guy Lefebvre
Le Directeur général
Gestion des politiques de licences.

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne / Canadian Radio-Television Commission

Le Cabaret

EN VEDETTE:
SUZANNE STEVENS

Longs cheveux noirs, des yeux clairs, une bouche expressive, un corps félin. Aussi à l'aise dans le "rock" le plus puissant que la ballade la plus langoureuse en passant par le "jazz".

De 22 heures à 2 heures.
2 spectacles tous les soirs (sauf le lundi).

Pour renseignements: 647-2222

Du 16 au 21 juillet
DALLINE JULIEN

LOEWS Le Concorde
Place Montcalm
"Le plus prestigieux"



Parminou dans Portneuf, l'été dernier.

artisans de la création collective et en feront des histoires que personne ne pourra prétendre ne pas comprendre. Il ne faudrait pas qu'après avoir longtemps été muets, nous ne puissions être que des mimes et des clowns fort beaux à voir, mais qui auront perdu le don de la parole. Le médium est peut-être le message, mais tout le monde n'est pas prêt à comprendre cette abstraction.

Que reste-t-il à trouver comme solution...? L'amélioration du sort de ceux qui ont appris à utiliser le don de raconter qu'ils ont reçu. Des mesures qui les encouragent, plus, qui les incitent à écrire. Parce qu'après tout, les Québécois aiment bien ça, qu'on leur raconte des histoires. Que ce soit au spectacle ou dans la vie de tous les jours!

Des auditions pour les comédiens

Comme nous l'annonçons dans notre édition d'hier, le Trident tiendra des auditions pour découvrir de nouveaux comédiens, le vendredi 12 juillet, entre 16h et

Le Bolshoi, de nouveau l'objet de manifestations en Grande-Bretagne

LONDRES (Reuter) — Des enfants juifs dont les pères sont internés dans les camps de travail soviétiques ont manifesté, lundi, à Londres, devant l'immeuble où une réception était offerte aux danseurs du Bolshoi par l'Association de la presse étrangère.

Lorsque le corps de ballet est arrivé dans un autobus, ils ont scandé en russe "Urss, libère les Juifs".

La semaine dernière, l'Union soviétique avait fait savoir que la tournée du Bolshoi pourrait être écourtée si la Grande-Bretagne n'assurait pas des "conditions normales" pour recevoir une

Les partisans des Juifs soviétiques désireux d'émigrer ont déclaré qu'ils poursuivront leur campagne malgré la mise en garde.

CE SOIR et DEMAIN 10 et 11 juillet à 21h.00
"LA BOITE DU FESTIVAL"
28, Petit Champlain, présente:
Laurence LEPAGE
FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC '74

BILLETTS EN VENTE Bureau du Festival 105, Côte de la Montagne, Casse populaire Laurier 2600 boulevard, Laurier, Ste-Foy, Toboggan Cligette 59, rue Bunde, Toboggan Cligette 375 est, rue St-Joseph, Buffet Demers 901, St-Cyrille.

ENTREE: \$2.00

JEUDI 11 JUILLET A 21h00
COUR DU SEMINAIRE
La Soirée napolitaine
DEMAIN SOIR
LOUIS QUILICO
BARYTON
YVES CANTIN ténor et LES MANDOLINES

BILLETTS EN VENTE Bureau du Festival 105, Côte de la Montagne, Casse populaire Laurier 2600 boulevard, Laurier, Ste-Foy, Toboggan Cligette 59, rue Bunde, Toboggan Cligette 375 est, rue St-Joseph, Buffet Demers 901, St-Cyrille.

Entrée: \$3.00
FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC '74

Club Musical de Québec
Saison 1974-75

Franco Gulli
violiniste
17 octobre 1974

The One Third Ninth Trio
de Calgary
6 novembre 1974

Maurizio Pollini
pianiste
16 janvier 1975

Gérard Souzay
baryton
3 mars 1975

André Navarra
violoncelliste
8 avril 1975

Abonnement: \$20.00, étudiants \$12.00
Location par concert: \$5.00, étudiants \$3.00

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRECHETTE, TEL. 643-8131